



Commission Nationale des Juges de France

Réunion de Bureau du 16 février 2019

Compte- Rendu

Participation :

Denis Truchi, Alain Giocanti, Christian Gambart, Jean-Paul Glemet,, Franck Anquez, Jean-Michel Eytorff, Daniel Hans (représentant Rémy Delanoue), Bastien Bekaert, Jean-Claude Richard
Invité : Didier Faessel, Pierre Channoy

Absents excusés : Rémy Delanoue, Christophe Ournac

Ordre du jour :

Amélioration de la procédure des examens

Un certain nombre d'anomalies ont été constatées lors des examens cette année :

- candidat non prévu,
 - absence ou non préparation des responsables de section lors des examens,
 - Questionnaires imprécis ou non adapté,
 - Pas de prise en charge « logistique » de l'élève-juge....
- Etc..

Pour améliorer ces procédures d'examen, Alain Giocanti propose de :

- Faire passer tous les examens théoriques lors de l'Assemblée Générale de la CNJF en Février
- Placer les examens pratiques (avec les oiseaux) sous la responsabilité des Responsables de sections concernés, lors des expositions offrant des conditions optimum en terme de qualité des oiseaux présentés.

De façon pratique :

En début d'année, le Responsable des examens adresse à chaque Responsable de section, la liste des examens qui sont programmés pour l'année.

Tous les élèves-juges ou postulants doivent être convoqués par les Responsables de Section. Pas de convocation = pas d'examen.

Les responsables de section prennent en charge la logistique des examens (en particulier en liaison avec les organisateurs des concours concernés : date, heures, repas, hébergement..)

Feuilles de stage : Vu le coût de fabrication de carnets de stage « papier », une feuille de stage élaborée sous word est présentée. Cette feuille récapitule le cursus de l'élève-juge. Après chaque stage, une version mise à jour est transmise au Responsable de section. A la fin de la formation, cette feuille de stage complète du nombre minimal de stage est transmise au Responsable des examens. En l'absence de cette feuille complète, le Responsable des examens ne validera pas l'examen définitif.

Utilisation des tablettes lors de la formation, et lors des examens pratiques : La formation avec l'utilisation des tablettes est fortement recommandée (lors des concours qui utilisent cette technique). Pour ce qui concerne la correction des examens, une prochaine version d'ORNITHO-JUGE » permettra de prendre en compte ce problème.

Inscription des élèves-juges : Un LGD (Lettre de Grande Diffusion) sera rédigée pour informer les éleveurs de la procédure d'inscription.

Vœux de la CNJF à transmettre au Congrès de l'UOF-COM-France :

Vœux de la section timbrado :

- Faire deux jugements distincts pour les timbrados classiques et pour les timbrados floreados (comme ce qui se fait au mondial)
Ce qui doit permettre une plus grande participation des éleveurs
- Autoriser les oiseaux (espece timbrados) à ne pas être délogés/enlogés lors de leur arrivée, et permettre de les garder dans leur cages d'écolage (sous réserve qu'elles soient conformes et sans signe permettant d'identifier l'éleveur) pour le jugement
 - *Rassurera les éleveurs quant au stress de l'oiseau que le changement de cage perturbe pour le chant*
 - *Permet moins de manutention aussi*
 - *Favorisera la participation*
- Permettre de présenter les oiseaux de chant au public lors de l'ouverture au public, dans une salle ou local adapté, et publicité sur site qui permette une visibilité (j'en ai parlé avec les juges Harz et Malinois présents à Woincourt qui sont d'accord)
 - *Afin de faire connaitre les oiseaux de chant au public (sous réserve qu'il y ait des bénévoles pour la présentation toutefois...à vérifier)*

Réponses de la CNJF aux vœux des Régions :

Vœux concernant l'utilisation des tablettes :

Pour ce qui concerne les commentaires :

Avis favorable en cas de disqualification : Commentaire obligatoire.

Avis favorable pour les concours de niveau locaux et régionaux.

Avis défavorable pour les concours de niveau National, car le National n'a pas vocation pédagogique.

Réponse au vœu 2019 fait par région 4 : Ouverture classes ivoires pour canaris mélanines

« En canaris lipochromes, la notation du lipochrome (l'ivoire) est un élément très important (25 points sur 100) et justifie la séparation de classe par rapport aux non ivoires. Chez les canaris mélanines, la notation du lipochrome (l'ivoire) est un élément accessoire (10 points sur 100) et ne justifie pas à priori de faire une distinction avec les non ivoires. Cette distinction impliquerait de doubler le nombre de classes soit créer 576 classes supplémentaires. Une réflexion est toutefois en cours au niveau de la COM pour ouvrir des classes ivoires chez les mélanines classiques. Dans ce cas notre classification UOF suivra les décisions de la COM. »

Fonctionnement des institutions :

La CNJF sera représentée au Bureau de l'UOF-COM-France pour tous les sujets qui relèvent de sa compétence.

Modification de la classification :

Retirer le terme de « phénotype sauvage » dans toutes les publications de classification.

Congrès OMJ Cervia : Gestion des remboursements :

Coût Total : 4712,41 euros pour 11 participants. Frais très raisonnables grâce à une grande mutualisation (co-voiturage).

Pour la prochaine fois, il faudra centraliser les demandes de remboursement sur le Trésorier de la CNJF.

Remboursements liés aux examens OMJ (en cas de réussite) : JL Berbudeau : en cours, les autres n'ont pas encore fait de demande.

Vœux de la CNJF à l'OMJ :

Abandon du délai de 3 ans entre 2 appels à juger le Mondial.

Cette période n'a pas été respectée lors du Mondial de Zwolle. La CNJF va réitérer ce vœu auprès de l'OMJ.

Vote des absents (pouvoirs) lors des élections du Responsable de section :

Cette décision a été prise pour tenter de limiter l'absentéisme. Il n'y a pas lieu de modifier cette procédure.

Trombinoscope :

L'OMJ projette de créer un trombinoscope des juges OMJ. La CNJF propose de centraliser les photos de tous les juges de France.